



35^{ème} CHALLENGE CYCLISME CREDIT AGRICOLE SAISON 2024



SOUTIEN AU TERRITOIRE

LE SPORT COMME ÉCOLE DE LA VIE



Comme Teddy, nous sommes persuadés que le sport est un formidable levier d'inclusion et de développement personnel. C'est pourquoi le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou agit chaque jour dans votre intérêt et celui de la société en soutenant sur son territoire 314 associations sportives pour un montant total de 308 500€.⁽¹⁾

(1) Données internes du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou relatives à l'année 2022.
CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86000 Poitiers - 399 780 097 RCS Poitiers. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Crédit photo : Crédit Agricole SA, Ed. 11/22.

Extrait du règlement

Unification du règlement pour toutes les catégories.

Le Challenge Crédit Agricole se disputera sur un **nombre limité de courses sélectionnées** à partir du calendrier officiel du Comité départemental FFC, étalées sur la saison, ayant lieu dans le département.

Ces courses se dérouleront avec **le port du maillot de leader Crédit Agricole pour les leaders** des différentes catégories.

Compteront également pour le Challenge général Individuel route Crédit Agricole :

- Le classement général cyclo-cross et piste
- Les Championnats départementaux et régionaux route et Contre la Montre, **à l'exception du Championnat régional route pour les dames U19,**

En cas de sélection à une manche du challenge National Juniors, Coupe de France Dames, ou si le Championnat de France **se déroule la veille et/ou le même jour qu'une course du Challenge Crédit Agricole**, pour ne pas léser le ou la compétiteur (trice), **25 points lui seront attribués**. Le classement général des Ecoles de vélo de la coupe 37 compte uniquement pour le Challenge des clubs.

Cahier des Charges (1/2)

ORGANISATEUR : votre course a été retenue par la commission pour être inscrite au challenge « CREDIT AGRICOLE », ➡ votre épreuve a acquis une notoriété supplémentaire

Il vous incombe de bien organiser cette épreuve en respectant les différents points du cahier des charges.

Voir l'agence de Crédit Agricole la plus proche de la commune de l'épreuve du challenge (coupe, banderole, voir 1 lot en nature), le Comité départemental FFC pour les classements actualisés et qui détient aussi 2 banderoles et des maillots pour remise en cas de changement d'un(e) leader + un stock de 7 coupes et 8 sacs de sport.

Penser à la diffusion dans la Nouvelle république la veille de votre épreuve « épreuve comptant pour le challenge Crédit Agricole ». Pour maximiser les chances de reprise presse, il est conseillé de contacter directement Serge BRARD : serge.brard@orange.fr

Cahier des Charges (2/2)

Vous disposerez du matériel « photo finish » gratuitement prêté par le Comité F.F.C. départemental,

Vous devrez disposer d'un podium d'arrivée avec banderole Crédit Agricole pour les photos des vainqueurs et la remise à votre charge des maillots Crédit Agricole,

Le Jury des commissaires FFC désigné par le comité départemental devra surveiller le port du maillot de leader Crédit Agricole par les différents leaders (**pas de maillot de leader Crédit Agricole = pas de point marqué**), l'annonce des leaders au départ par le speaker ou l'organisateur, vérifier suivant classement final de la course si changement du porteur du maillot de leader pour remise au vin d'honneur.

Transmettre le résultat des classements rapidement à Monsieur Christian TEYSSIER, Comité FFC 37.(suivi)

Gestion d'une course cycliste

Le Club organisateur d'une course inscrite dans le cadre du challenge Crédit agricole devra **respecter les consignes suivantes :**

Avant la Course :

- **Préciser sur le D.O. que la course fait partie du Challenge Crédit Agricole,**
- Apposer une banderole Crédit Agricole sur la ligne d'arrivée (elle sera fournie par le Comité Départemental de Cyclisme d'Indre et Loire).

Après la Course :

- Ne pas oublier de remplir la feuille de classement de l'épreuve (1 par course et par catégorie) et de la **retourner, dès que possible, à :**

M. Christian TEYSSIER

06 71 79 63 14

chrislys@wanadoo.fr

Règlement du Challenge (1/3)

Article 1er :

Le CREDIT AGRICOLE de la TOURAINE et du POITOU organise en partenariat avec le **Comité Départemental de la Fédération Française de Cyclisme (FFC.) d'Indre-et-Loire**, un Challenge individuel et par équipe intitulé : **“Mozaïc Cyclisme Challenge Crédit Agricole ”** pour la saison annuelle. Ce challenge est matérialisé d'une part par un logo spécifique associant le sigle du Crédit Agricole et un coureur cycliste et d'autre part par un maillot de leader au logo du Crédit Agricole pour chaque leader par catégorie.

Article 2 :

Ce Challenge est ouvert à tous les licenciés FFC des Clubs du département d'Indre et Loire des catégories : **U 15, U 17, U 19 nés en 2005 et 2006 et des féminines, U 15, U17 , U 19 et plus, sauf Elite et des écoles de vélo (U 7,U 9, U 11 et U 13)** . En cas de changement de club d'un coureur pendant la période légale, les points acquis par le coureur, toutes disciplines, comptent pour le challenge équipes du club d'Indre et Loire, auquel il appartient au 30/09 de la saison en cours. Si transfert dans un club extérieur au département 37, les points sont perdus à la fois pour le coureur à titre individuel et pour le club initial du département 37. Si mutation en dehors de la période légale entre 2 clubs du département 37, les points restent acquis à titre individuel mais pour l'équité, aucun point ne sera attribué aux 2 clubs respectifs.

Article 3 :

Ce Challenge est établi à partir d'un programme d'une sélection de courses retenues au sein du calendrier annuel du Comité FFC d'Indre et Loire, concernant les disciplines : route, les challenges piste et cyclo-cross. Le choix est assuré par un représentant respectivement de la commission technique et du Crédit Agricole. Ils veillent à la bonne répartition géographique des courses afin qu'il y en ait sur l'ensemble du département, à la présence des nouvelles courses et des courses en ligne à caractère exceptionnel. **(En cas d'annulation d'une épreuve, le Comité se donne le droit d'en ajouter une autre)**

Règlement du Challenge (2/3)

Article 4 :

Le programme des compétitions ainsi que la cotation en points des places concernant ce Challenge seront remis à chaque Président des Clubs FFC du département d'Indre et Loire **au plus tard début avril** de la saison annuelle.

Article 5 :

Chaque licencié(e) concourt au Challenge individuel et par équipe (club) dans sa catégorie, sauf les féminines en deux groupes de catégories, à savoir : U 15 et U 17 d'une part, et U 19 et plus d'autre part. Si un concurrent participe à une catégorie autre que la sienne, il ne marque pas de points au challenge. En cas d'ex æquo, le départage est le nombre de fois 1er, voir de second et ainsi de suite sur les épreuves du challenge.

NB : Un minimum de 5 participations pour les dames est obligatoire afin de concourir pour le classement général final.

Article 6 :

*En cas de sélection départementale ou régionale ou participation à une coupe de France dames ou si le Championnat de France se déroule **la veille et/ou le même jour** qu'une course du Challenge Crédit Agricole, pour ne pas léser le ou la compétiteur(trice), **25 points** lui seront attribués.*

Article 7 :

Le classement par équipe sera arrêté à partir du total des points obtenus par chaque licencié(e) d'un même club, suivant un barème spécifique à ce Challenge par équipe, sur l'ensemble des catégories définies aux articles 2 et 5: dans la limite de 4 coureurs d'un même club par catégorie et parmi les **20** premiers de chaque classement, sauf pour les féminines (**3 compétitrices par club sur l'ensemble** des 6 premières des deux groupes de catégories).

En cas d'égalité entre 2 clubs, le club qui sera déclaré vainqueur sera celui qui aura eu le plus grand nombre de succès aux courses du Challenge.

Règlement du Challenge (3/3)

Article 8 : Les récompensés (es) seront :

- Les trois premiers de chaque catégorie pour les U15, U17, U19
- Les trois premières féminines U15/U17 et les trois premières féminines U19 et plus
- Les cinq premiers clubs du classement par équipe (club) suivant la définition de l'article 7
- Les vainqueurs U17 et U19 et dames U15-U17-U19 et + du challenge cyclo-cross
- Les vainqueurs U15, U17, U19 hommes et dames du challenge piste
- Les trois premiers clubs pour les écoles de vélo au titre de la coupe 37
- Le lauréat de chacune des 14 catégories en BMX
- Le lauréat de chacune des catégories Ecoles de vélo (U7, U9, U11, U13, dames et garçons)

Article 9 :

Ce Challenge est doté de nombreux lots dont **un vélo de course piste ou cyclo-cross** en lot principal pour la **1ère équipe du classement club ROUTE.**

Et la 1ère équipe BMX par un vélo BMX mini raider,

Article 10 :

Le fait de participer à ce Challenge entraîne l'acceptation du présent règlement et notamment pour chaque **licencié(e) leader du challenge dans sa catégorie de porter le maillot de leader** avec le logo du Crédit Agricole au départ des courses sur route du challenge sinon **aucun point** et en cas de récidive **aucun prix**, ainsi que la décision des organisateurs en derniers recours sur toutes les contestations qui pourraient se présenter sur l'interprétation du présent règlement ou sur toute autre difficulté qui ne serait pas prévue par celui-ci.

Article 11 :

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et le Comité Départemental FFC se réservent le droit de modifier ce Challenge ou de l'annuler à tout moment en cas de force majeure.

LES DOTATIONS (1/2)

CHALLENGE GENERAL : Route

Dotations U15

3 prix pour un total de 350 € dont 1er prix en nature d'une valeur de 200 € + Trophée au 1^{er} (50€)

Dotations U17

3 prix pour un total de 350 € dont 1er prix en nature d'une valeur de 200 € + Trophée au 1^{er} (50€)

Dotations U19

3 prix pour un total de 350 € dont 1er prix en nature d'une valeur de 200 € + Trophée au 1^{er} (50€)

Dotations Féminines U15 et U17

3 prix pour un total de 300 € dont 1er prix en nature d'une valeur de 200 € + Trophée 1^{ère} (50€)

Dotations Féminines U19 et plus

3 prix pour un total de 300 € dont 1er prix en nature d'une valeur de 200 € + Trophée 1^{ère} (50€)

Dotations Club/Equipe

5 prix pour un total de 1400 € dont 1er prix en nature d'une valeur de 1000 € + Trophées 3 -1er

LES DOTATIONS (2/2)

AUTRES DISCIPLINES

Challenge Piste

*5 prix en nature (U15, U17, U19) + 2 féminines (U15-U17, U19 et plus) pour un total de 200 €
+ 5 trophées*

Challenge Cyclo-cross

*5 prix en nature Dames U15-U17 et U19 et + et U17, U19 garçons pour un total de 250€ + 5
trophées*

Challenge BMX

*14 prix en nature pour un total de 1 000€ + 14 trophées ; 1ère équipe BMX par un vélo bmx
raider d'une valeur de 400€*

Challenge Ecole de vélo - club

3 prix pour un total de 150 € dont 25 € à la première école + 1 trophée pour 1^{er}

SAISON 2024



CHALLENGE CYCLISME

CRÉDIT AGRICOLE

Calendrier saison 2024



Challenge Cyclo-cross

Dames U15-U17-U19 & + et U17 & U19 garçons

Championnat départemental cyclo-cross

Places	1	2	3	4	5	6
Points	40	25	15	10	5	3

Places	1	2	3	4	5	6
Points	50	35	20	15	10	5

Championnat régional cyclo-cross / classement scratch

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	75	60	50	40	35	20	15	10	5	3

Le classement du challenge cyclo cross attribue les points suivants pour le Challenge général

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	50	40	30	25	20	15	10	8	6	4

Dames U19 et plus dans les épreuves Access 3 et 4

7 avril	Veigné	9 juin	Saint Baud (championnat 37 route)
12 mai	Bléré (championnat 37 du CLM)	15 août	Panzoult
26 mai	Monts	15 septembre	Vernou Vallée de Cousse

Dames U15-U17 et U19 et plus

Courses sur route du Challenge avec port du maillot de leader Crédit Agricole

7 avril	Veigné
12 mai	Bléré (championnat 37 du clm)
30 juin	Championnat Régional Avenir U 15/17
2 juin	Championnat Régional U 19 et +

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	50	40	30	25	20	15	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Dames U15 et U17 dans les épreuves garçons

7 avril	Veigné	30 juin	Championnat régional route)
1 mai	Vernou	14 juillet	Sonzay
12 mai	Bléré (championnat 37 CLM)	25 août	Montlouis Conneuil
9 juin	Saint Baud (championnat 37 route)		

SAISON 2024



Route : U15 et U17

Courses sur route du Challenge avec port du maillot de leader Crédit Agricole

7 avril	Veigné	30 juin	Championnat régional route)
1 mai	Vernou	14 juillet	Sonzay
12 mai	Bléré (championnat 37 CLM)	25 août	Montlouis Conneuil
9 juin	Saint Baud (championnat 37 route)		

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	50	40	30	25	20	15	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Ecoles de vélo (U7, U9, U11, U13)

5 mai	Nazelles (championnat 37)
12 mai	Montlouis
1 juin	Saint Pierre des Corps
16 juin	Tours Lakanal
23 juin	Dolus le sec
28 juillet	Avoine

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	50	40	30	25	20	15	10	9	8	7

SAISON 2024



Route : U19 (né en 2006 et 2007)

Courses sur route du Challenge avec port du maillot de leader Crédit Agricole

		9 juin	Saint Baud (championnat 37 route)
21 avril	Bourgueil	30 juin	Championnat Régional
8 mai	Descartes- Noyant (en ligne)	8 septembre	Montlouis Husseau
12 mai	Bléré (championnat 37 CLM)	15 septembre	Vernou Vallée de Couse

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	50	40	30	25	20	15	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Challenge piste

23 mars	1 ^{ère} manche – UV Descartes (Sauf pour les U17)
1 avril	2 ^{ème} manche – AS Montlouis Cyclisme
20 avril	3 ^{ème} manche – UV Descartes (championnat 37)
6 juillet	4 ^{ème} manche – UV Descartes
31 août	Finale – UV Descartes

Championnat 37

Minimes et cadets : Vitesse, course aux points.

Trophée de la ville Descartes et du CD 37 (par épreuve)

Juniors : Vitesse, poursuite, course aux points.

Trophée de la ville Descartes et du CD 37 (par épreuve)

Dames : Vitesse, poursuite, course aux points ou 500m.

Trophée de la ville Descartes et du CD 37 (par épreuve)

Places	1	2	3	4
Points	20	15	10	5

Championnat Régional

Minimes et cadets : Vitesse, course aux points.

Juniors : Vitesse, poursuite, course aux points.

Dames : Minimes / cadettes : Vitesse, course aux points.

Places	1	2	3	4	5	6
Points	40	25	15	10	6	4

Le classement du challenge piste attribue les points suivants pour le Challenge général

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	50	40	30	25	20	15	10	8	6	4

Challenge clubs

U15 - U17 - U19

Le classement s'effectue en totalisant les points des 20 premiers de chaque classement par catégorie
Un maximum de 4 coureurs par club et par catégorie pourra marquer des points pour le challenge club

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

DAMES U15 - U17 et U19 & plus

Le classement s'effectue en totalisant les points des 6 premières de chaque classement.
Un maximum de 3 compétitrices par club sur l'ensemble des catégories pourront marquer des points pour le challenge club

Places	1	2	3	4	5	6
Points	6	5	4	3	2	1

Ecoles de vélo (U7, U9, U11, U13)

Seule la Coupe 37 attribue les points respectifs suivants :

Places	1	2	3	4	5
Points	5	4	3	2	1

Challenge BMX

**Support : le Challenge 37
avec port du maillot de leader – 14 lauréats**

Date	Lieu	Désignation	Club Organisateur
24/02/24	St Avertin	CHALLENGE 37	SAS BMX
30/03/24	Nazelles	CHALLENGE 37	NAZELLES BMX
13/04/24	Descartes	CHAMPIONNAT 37	BMX DESCARTES
20/04/24	Azay sur Cher	CHALLENGE 37	AZAY BMX
01/06/24	Joué les Tours	CHALLENGE 37	BMX JOUE LES TOURS
08/06/24	Chanceaux	CHALLENGE 37	CHANCEAUX BMX

Challenge clubs BMX

Classement par clubs Challenge 37 et Championnat Départemental Crédit Agricole																
	Place en finale								Place en demies-finales							
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème
Pré-licences à Cadets	12 pts	11 pts	10 pts	9 pts	8 pts	7 pts	6 pts	5 pts	4pts	4pts	3pts	3pts	2pts	2pts	1pt	1pt
Ci-dessus le barème de points du Classement par clubs BMX pour le Challenge Crédit Agricole. Ce barème s'applique à chaque course , c'est-à-dire aux cinq challenges 37 et au Championnat Départemental. A l'issue des 5 courses, un Challenge par Club récompensera le Club qui aura obtenu le plus grand nombre de points. A chaque épreuve, chaque club se verra attribuer les points suivants selon le classement de leur 1ère fille et de leur 1er garçon, dans chaque catégorie (de pré-licences à cadets)																

SAISON 2024



LA REMISE DES RECOMPENSES



Retenez la date du
Vendredi 29 novembre 2024

à la Maison des Sports de Touraine

SAISON 2024



**Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou
partage avec vous la passion du cyclisme !**